

N°	5	5	0
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION  
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME  
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil dix-huit,  Le lundi 23 avril, 16h00, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL.  - Animation PAE et Natura 2000 – années 2018 à 2020
DATE DE LA CONVOCATION :	Étaient présents ce jour : Mme DUCROCQ, M. DECORDE, Mme LUCOT-AVRIL, Mme SINEAU-PATRY.  Absents excusés : Mme BIZET, Mme BORGEOO, Mme DAMIS-FRICOURT, Mme DE WAZIERS, M. DEWAELE, M. GAUTIER, M. LEJEUNE, Mme LE VERN, Mme LORAND-PASQUIER, Mme NEAU, Mme TEMMERMANN.
29 mars 2018	<b>- Animation PAE et Natura 2000 – années 2018 à 2020</b> L'Etat demande aux structures animatrices des décisions de principe sur la reconduction de l'animation des documents d'objectifs des sites Natura 2000. Il est proposé que l'Institution fasse acte de candidature auprès des services concernés pour porter l'animation du DOCOB Natura 2000 sur le site FR2200363 "Vallée de la Bresle" au titre des années 2018, 2019 et 2020. Cette candidature amènera l'Institution à animer le DOCOB Natura 2000 et les dispositifs MAE, contrats Natura ou tout autre outil ou dispositif en lien avec la promotion de cette politique et ce, au titre des 3 années considérées.
NOMBRE DE DELEGUES :	
En exercice	15
Présents	4
Votants	4
	<i>A l'unanimité, les membres du Conseil d'administration acceptent la reconduction de la candidature de l'Institution à l'animation du DOCOB FR2200363 « Vallée de la Bresle » pour les années 2018 à 2020 avec, entre autre, l'animation du dispositif des futures mesures agro-environnementales sur son territoire (enjeux Natura 2000 et zone humide), l'animation du dispositif des contrats Natura 2000, etc... L'exercice de cette animation sera néanmoins systématiquement étudié au regard des financements proposés sur ces deux politiques.  Le conseil d'administration habilite Mme la Présidente à signer tous les documents en lien avec la présente décision (courriers, demandes de financements, ...).</i>

Date de publication et de transmission

au représentant de l'Etat : 18/05/2018

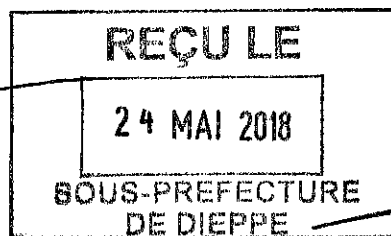
Acte exécutoire le : 18/05/2018

la Présidente de l'Institution

Virginie LUCOT-AVRIL

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE  
OISE / SEINE MARITIME / SOMME  
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE

ÉPTB Bresle  
3, rue Sœur Badiou - 76390 AUMALE  
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56  
www.eptb-bresle.com



**Pour extrait conforme,  
la Présidente de l'Institution,  
Virginie LUCOT-AVRIL**

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE  
OISE / SEINE MARITIME / SOMME  
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE

ÉPTB Bresle  
3, rue Sœur Badiou - 76390 AUMALE  
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56  
www.eptb-bresle.com